

Commune de VILLARD-SUR-DORON

Conseil Municipal du jeudi 23 octobre 2008 à 20 heures

Présents : Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY, HéliÈne DURAND, Jean-François DUGIT-GROS, Xavier HERPIN, Carine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, André PALLA Christelle PERSONNAZ, Denis ROUX.

Absents : Madame Karine MEILLEUR, Monsieur Xavier HERPIN

Pouvoirs : Karine MEILLEUR à Carine MEILLEUR, Xavier HERPIN à Emmanuel HUGUET

Secrétaire de Séance : Carine MEILLEUR

M. le Maire et le conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à la famille de M. Serge BERTOLACCINI, décédé ce matin et assurent Sylvie BERTOLACCINI et Jean-François DUGIT GROS de leur compassion.

Le compte rendu et les délibérations du Conseil Municipal du 18 septembre sont approuvés par l'assemblée.

M. le Maire propose l'inscription des points suivants en questions diverses :

- Désignation des délégués aux comités locaux de gestion foncière
- Demande de stationnement d'un commerce ambulancier à Bisanne 1500
- résultat des ventes de bois,
- point rapide sur le budget
- projet VTT aux Saisies
- rencontre élus / personnel communal

Plan communal de Sauvegarde

Monsieur Olivier CARTIER MOULIN d'ArlyÈre présente de Plan Communal de Sauvegarde actuellement en élaboration sur Villard sur Doron.

Les plans communaux de sauvegardes ont été rendus obligatoires par la loi du 13 août 2004 avec pour objectif de recenser les risques naturels ou technologiques d'un territoire, d'organiser, en collaboration avec les services de secours, tous les moyens nécessaires pour la mise en sécurité des habitants de la commune en cas d'accident.

Certains travaux restent cependant à finaliser :

- la rédaction du DICRIM (recensement et description des risques)
- la rédaction et l'organisation du plan communal de sauvegarde (recensement des moyens, organigramme de crise, définition du rôle des personnes responsables)
- la mise en œuvre du système d'alerte (contact evry-one : formation des utilisateurs et paramétrage du système).
- L'organisation de tests et d'exercices d'intervention.

M. CARTIER MOULIN rappelle également la nécessité d'agir durablement dans le domaine de la prévention des risques notamment dans le cadre de l'entretien périodique des dispositifs mis en œuvre et de veiller à la sensibilisation du public par des réunions d'informations et la diffusion de messages.

M. le Maire remercie Olivier CARTIER MOULIN pour son intervention.

Point n° 1 Travaux d'AEP -secteur des Dévies-Salignon-Mérandaz - désignation d'un titulaire et d'un suppléant à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

Dans le cadre de la convention entre la Commune et la Communauté de Communes du Beaufortain instituant un groupement de commandes pour la réalisation des travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement sur le secteur précité, le conseil à l'unanimité désigne M. Emmanuel HUGUET en qualité de titulaire et M. André PALLA, suppléant à la commission d'appel d'offres du groupement.

Point n° 2 -Enrochement routier des Dévies : marché avec BTP Beaufortain

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la réalisation d'un enrochement sur le domaine communal, permettant la remise à sa place de la route des Dévies au niveau des propriétés de MM. Pierre MANON et Jean-Noël BERTHOD et retient la proposition de l'entreprise BTP Beaufortain pour un montant TTC de 16 157.96€

Point n°3 - Nouveau logo de la commune

Sur proposition de la commission communication, le conseil municipal retient l'offre de l'agence « Pierre de Lune » d'un montant de 2 990.00€ TTC

Point n° 4 - Suppression d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe et création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe

Un adjoint administratif ayant réussi l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1^{ère} classe, à l'unanimité, le conseil municipal félicite la secrétaire concernée et approuve sa promotion dans ce grade, décide de la suppression du poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe et de la création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe

Point n° 5 - Réalisation d'un emprunt de 300 000 € pour les travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans le secteur de Bisanne 1500

M. le Maire rappelle que cet emprunt était prévu au budget M 49 au titre de l'année 2008. En raison du contexte économique difficile, les réponses à la consultation lancée le 13 octobre ont été moins fructueuses que prévues. A l'unanimité le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer un contrat de prêt d'un montant de 300 000 €, pour une durée de 20 ans et retient la proposition de la Caisse d'Épargne, sauf à recevoir une proposition plus avantageuse de la part d'autres organismes sollicités.

Questions diverses :

1 - acquisition parcelles les Perrières

Après consultation d'un juriste et d'une visite du site, le Conseil Municipal charge M. le Maire de recontacter le mandataire judiciaire chargé de la vente de ces parcelles et d'étudier avec l'OPAC et/ou le CALPAC l'opportunité d'une création de logements en accession à la propriété.

2 - Départ en retraite du Technicien territorial

Le technicien territorial demande à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 03 avril 2009. Une réunion de la commission travaux aura lieu le 3 novembre prochain afin d'examiner les conditions de son remplacement ainsi que la réorganisation du service technique.

3 - Accueil des nouveaux Beaufortains

L'AAB organise le samedi 8 novembre à 18 h dans la salle des fêtes de Beaufort l'accueil des nouveaux arrivants sur le canton. Villard a accueilli 3 nouveaux foyers dont un concerne des résidents secondaires qui ont décidé de s'installer définitivement dans le village.

4 - Demande de stationnement par un commerçant ambulant (restauration rapide de plat à emporter) à Bisanne 1500

Après avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur, le conseil municipal charge la commission Bisanne 1500 de rencontrer le commerçant demandeur pour préciser l'emplacement, les jours autorisés, le montant de la redevance.

5 - Vente de bois

Bruno MEILLEUR informe le conseil de la vente de deux petites coupes le 23 septembre 2008 à la Motte Servolex : 107 m³ à l'entreprise BESSON pour un montant de 4321 € et 29 m³ aux scieries Réunies pour un montant de 10618€.

6 - Rencontre Elus / personnel communal programmée le 20 novembre 2008 à 15 h 30 pour faire connaissance et examiner les attentes de part et d'autre.

7 - Point sur le budget: en raison des différés de versement des sommes dues dans le cadre des cessions de terrains et compte tenu du contexte économique actuel, la commune a décidé de reporter certains travaux à l'année prochaine.

8 - Visite des points d'arrêt des cars scolaires : Le Conseil Général a chargé le bureau d'études UGUET de réaliser un diagnostic des points d'arrêts des cars scolaires sur les communes du Département. Ces emplacements seront matérialisés par un zébrage sur l'enrobé et un panneau. Les communes devront prendre en charges les équipements situés sur la voirie communale (coût d'environ 1000 €/arrêt) à prévoir au BP 2009. Pour le moment aucune modification des points d'arrêt n'est validée.

9 - circuit VTT des Saisies

Projet de l'ouverture du télésiège de Manant, descente jusqu'à Bisance 1500 et retour par navette. Le Conseil Municipal souhaite rencontrer Bruno Clément, chargé de mission à l'Office du Tourisme pour préciser les procédures et se positionner sur ce projet.

10- Désignation de délégués au comité local de gestion foncière du Beaufortain, instance de concertation entre les élus, les représentants de la population, les agriculteurs visant à élaborer et proposer des solutions équilibrées de gestion de l'espace. Les délégués de Villard sur Doron seront Bruno MEILLEUR en qualité de titulaire et Carine MEILLEUR suppléante.

Conseil municipal le vendredi 14 novembre 2008 à 19 h 00. avec B. Clément

Présentation du projet VTT des Saisies

Conseil municipal le jeudi 4 décembre 2008 à 20 h 00

Le Maire,
Emmanuel HUGUET